

**RECRUTEMENTS DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS,
SOCIAUX, DE SANTÉ, D'ENCADREMENT ET DES BIBLIOTHÈQUES,
concours et examens professionnels nationaux et déconcentrés
- session 2021 -**

Avis de concours

OUVERTURE DES REGISTRES D'INSCRIPTION

**du mardi 13 octobre 2020 à partir de 12h
au jeudi 12 novembre 2020, 17h (heure de Paris) :**

Personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS) - JO du 03 octobre 2020 -

- **CONCOURS INTERNE de conseiller technique de service social** des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation
- **EXAMEN PROFESSIONNEL** d'avancement au grade de **secrétaire administratif de classe supérieure ET de classe exceptionnelle** pour les services et établissements publics relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation
- **CONCOURS UNIQUE de médecin de l'éducation nationale**

Personnels des bibliothèques - JO du 03 octobre 2020 -

- **CONCOURS EXTERNE ET INTERNE**
 - de bibliothécaire assistant spécialisé de classe normale
 - de bibliothécaire
 - de bibliothécaire **externe** spécial
 - de conservateur stagiaire, élève de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
 - externe spécial de conservateur stagiaire, élève de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
 - de magasinier principal de 2^{ème} classe
- **EXAMENS PROFESSIONNELS** pour l'avancement au grade de **bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure ET de classe exceptionnelle**
- **EXAMENS PROFESSIONNELS** pour l'avancement au grade de **bibliothécaire hors classe**

Personnels d'encadrement - JO du 03 octobre 2020 -

- **CONCOURS**
 - des personnels de direction - **PERDIR**
 - des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux – **IA-IPR**
 - des inspecteurs de l'éducation nationale - **IEN**

OUVERTURE DES REGISTRES D'INSCRIPTION
du mardi 20 octobre 2020 à partir de 12h
au jeudi 19 novembre 2020, 17h (heure de Paris) :

- **EXAMEN PROFESSIONNEL** d'avancement au grade d'**attaché principal** d'administration de l'État pour les services et établissements publics relevant du ministre chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation

Modalités d'inscription

Inscriptions uniquement par INTERNET

- **Personnels administratifs, sociaux et de santé**: <http://www.education.gouv.fr/siac3>
- **Personnels des bibliothèques** : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bib>
- **Personnels d'encadrement** : <http://www.education.gouv.fr/siac4>

IMPORTANT : tant que le numéro d'inscription n'est pas affiché à l'écran, l'inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention de ce numéro, le candidat ou la candidate doit reprendre la totalité de la procédure.

À l'issue de la période d'inscription, un courrier et une liste des pièces justificatives à produire sont adressés à chaque candidat, rappelant les caractéristiques de son inscription et son numéro d'inscription.

Examen professionnel d'attaché principal d'administration de l'État Examens professionnels de SAENES de classe supérieure et de classe exceptionnelle

Inscriptions via l'application nationale CYCLADES

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/accueil>

IMPORTANT : pour s'inscrire sur cette application les candidats devront créer et valider un compte. Une adresse mail unique sera demandée. Elle servira d'identification et permettra de s'inscrire à l'ensemble des concours souhaités.

À l'issue de l'inscription, le candidat ou la candidate reçoit un mail lui indiquant que son récapitulatif d'inscription ainsi que sa demande personnalisée de pièces justificatives sont disponibles dans son espace Cyclades, dans le menu « DOCUMENTS ».

Selon le recrutement et les pièces justificatives demandées, le candidat ou la candidate devra retourner ses documents soit par courrier postal au rectorat - service DEC3 - 2G rue du général Delaborde - 21019 Dijon, soit par téléversement dans son espace Cyclades, menu « MES JUSTIFICATIFS ».

Attention : les transmissions d'informations de l'administration au candidat ou à la candidate se font à partir de l'espace candidat Cyclades et des notifications relayées par l'adresse mail communiquée par le candidat ou la candidate. **Vous êtes invité(e) à consulter régulièrement votre messagerie électronique et vos sms sur votre téléphone portable.**

Recommandations aux candidats avant de procéder à l'inscription

- vérifiez que vous remplissez les conditions requises par la réglementation (informations sur le site : www.education.gouv.fr) ;
- s'inscrire soi-même ;
- ne pas attendre les derniers jours.

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le rectorat de Dijon – DEC3 (ce.dec3@ac-dijon.fr) – bureau des concours – 2G rue général Delaborde – 21019 DIJON cedex

- **Personnels d'encadrement** : 03 80 44 85 64
- **Personnels des bibliothèques, médecins et attachés d'administration** : 03 80 44 85 64
- **Personnels administratifs de catégorie A (sauf AAE interne : 03.80.44.85.64), B et sociaux** : 03 80 44 85 67